



CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 08 DECEMBRE 2021

N° 2021/137

Un extrait de la présente délibération a été affiché à la porte de la Mairie :

09 décembre 2021

Présents : 30
Excusés : 5
(5 pouvoirs)
En exercice : 35

Secrétaire de séance :

A. GRAVOUEILLE et
B. CHANDOUINEAU

Le mercredi huit décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal se sont réunis salle Beurepaire à Saumur, sous la présidence de Monsieur Jackie GOULET, Maire, sur convocation faite par lui le premier décembre deux mille vingt et un.

Étaient présents : M. GOULET, Maire – MM. NERON N, NERON M, Mmes GUILLON, LIEBAULT, Maires Délégué(e)s – Mme LELIEVRE, M. GRAVOUEILLE, Mme LE COZ, MM. PROD'HOMME, CARDET, Mme METIVIER, M. JOSSE, Adjoint – M. BIDAULT, Mmes BOURDIER, TUBIANA, TAUGOURDEAU, MM. COMBEAU, PIERRE, BRAEMS, Mmes RIO, LHOMMEDE, M. CHA, Mmes GODFRIN, COUBLANT, MM. RICOU, OLIVA, CHANDOUINEAU, Mme VILLARME, M. HENRY, Mme LEMENACH, Conseillers Municipaux.

Excusés : Mmes FAURE, GRIMA, MM GUILMET, HOUTIN et Mme SOURDEAU ont respectivement donné pouvoir à MM GOULET, COMBEAU, PIERRE, NERON N, et CHANDOUINEAU.

EXERCICE 2022 – BUDGET PRIMITIF

Après avis de la Commission des Finances du 29 novembre 2021, il est proposé au CONSEIL MUNICIPAL,

- D'ADOPTER le Budget Primitif pour l'exercice 2022, et ses annexes, qui s'établit comme suit :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
PRINCIPAL	35 931 010,00	35 931 010,00	22 634 790,00	22 634 790,00
ANNEXE DU PROJET DE RENOVATION URBAINE	176 500,00	176 500,00	3 216 000,00	3 216 000,00
ANNEXE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA T.V.A.	394 350,00	394 350,00	132 300,00	132 300,00
ANNEXE DU CHAUFFAGE URBAIN DU CHEMIN VERT	895 500,00	895 500,00	239 000,00	239 000,00
ANNEXE DES LOTISSEMENTS	273 000,00	273 000,00	67 000,00	234 000,00
ANNEXE AERODROME	149 000,00	149 000,00	40 000,00	40 000,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE

Pour extrait conforme,
Le Maire de la Ville de Saumur,



Jackie GOULET